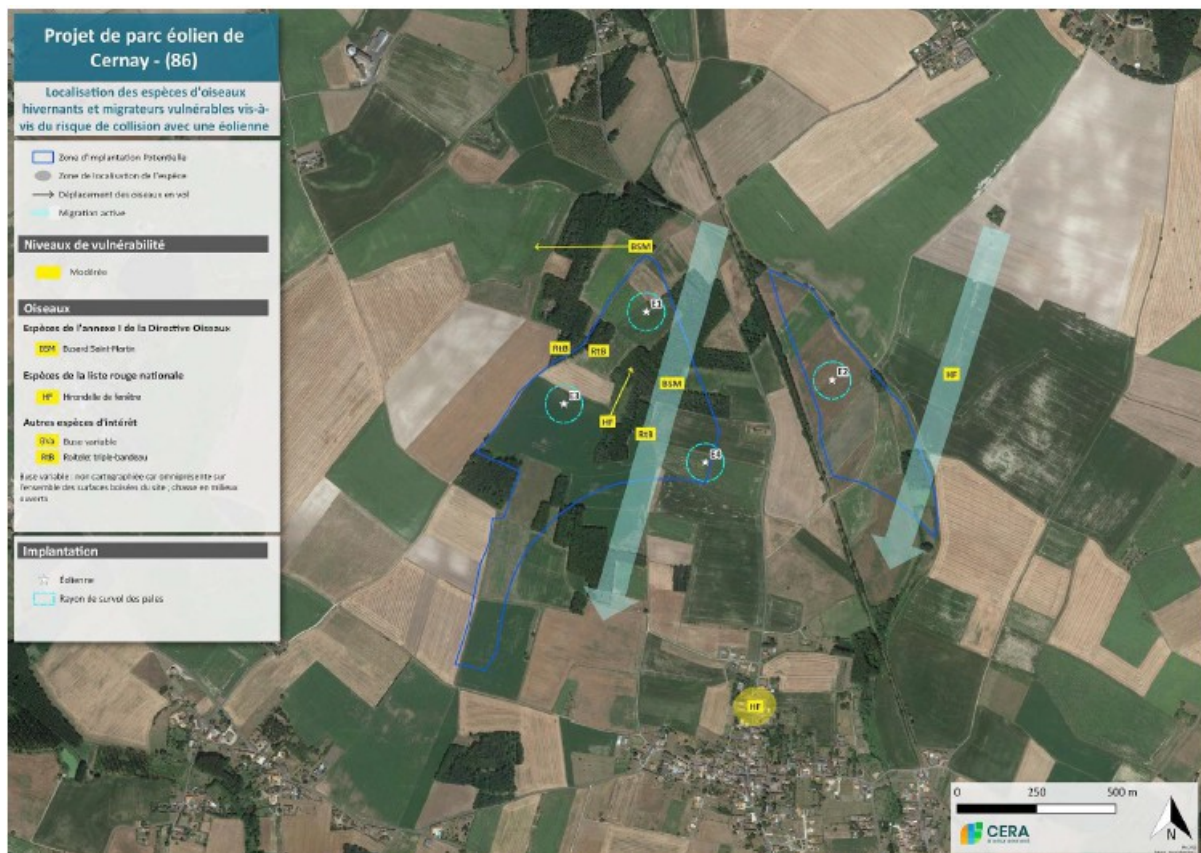


Je suis opposé à ce projet éolien de Cernay en raison de son impact très fort sur le Busard Saint Martin et l'Hirondelle des fenêtres.

L'impact sur le Busard Saint Martin est très fort pour ne pas dire rédhibitoire, un axe de migration passant au milieu du parc comme l'atteste la carte page 410 (Vol 5) de l'étude :



L'hirondelle des fenêtres est également sévèrement impactée puisque un axe de migration est identifié sur la ZIP, positionné sur la carte à 300m à l'est des éoliennes.

Bien évidemment, la position des axes migratoires n'est que théorique sur la carte et les Busards Saint-Martin et les Hirondelles des fenêtres seront donc amenés à traverser le parc éolien.

Cet impact très fort sur ces deux espèces protégées ne peut être réduit par aucune mesure d'Évitement ni de Réduction.

En conséquence, une demande de dérogation pour destruction d'espèce protégée aurait donc dû être présentée dans ce dossier.

Cette dérogation n'étant pas présentée, vous ne pouvez que rendre un avis défavorable.